

IL FAUT DIMINUER LE COÛT

Maxime Mori, président de la Fédération des Etudiants Francophones (FEF), place le débat du travail étudiant dans celui, plus large, du coût des études, auquel il est intimement lié, ainsi que du questionnement sur les aides existantes censées aider à y faire face...

Propos recueillis par Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! : On dit souvent que l'enseignement supérieur en Belgique n'est pas si cher que cela ?

Ce qui compte, c'est que l'enseignement supérieur soit accessible. Or, une année d'études peut coûter de 8.000 à 12.000 euros selon la ville et selon si l'étudiant doit se loger ou non. Le nombre d'étudiants au CPAS a été multiplié par sept en quinze ans, passant de 3.654 en 2002 à 27.133 en 2016. Cette explosion s'observe particulièrement à Bruxelles. Il faut dire que depuis le début des années 2000, le nombre d'étudiants a connu une forte croissance alors que le nombre de bourses d'études octroyées par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) n'a pas suivi le même mouvement.

Il y a quand même eu des progrès dans le domaine des bourses !

En effet, l'an dernier, la FEF a gagné le combat contre la pénalisation des redoublements. C'est ce qu'on appelle le « critère académique » : un étudiant boursier ne pouvait rater qu'une seule année sur son cycle s'il voulait garder sa bourse. On demandait donc précédemment à un étudiant dont la position socioéconomique était moins favorable de prêter davantage académiquement qu'un camarade plus fortuné. *A contrario*, il y a eu d'autres modifications moins favorables, notamment la globalisation des revenus. On a ainsi pris en compte le revenu non seulement des parents mais aussi par exemple d'un frère ou d'une sœur de l'étudiant. Heureusement, le gouvernement est revenu sur cette option et cet élément a été corrigé. Il y a donc eu des améliorations mais il nous a fallu batailler ferme pour obtenir chacune de ces réformes.

Que reste-t-il à améliorer ?

L'écueil principal, ça reste la limitation des enveloppes. Ce qui fait que les bourses sont trop faibles et octroyées à un nombre trop limité de personnes. Pour l'année académique 2014-2015, avec 51.791 demandes et un taux d'octroi de 67,45%, 34.935 étudiant.e.s ont bénéficié du mécanisme. Le montant moyen était de 1.080,69€. (1) Mais la FEF insiste d'abord sur le coût des études. On pourrait bien sûr développer et universaliser les bourses de telle façon qu'elles deviendraient une sorte de salaire étudiant. La charte de Grenoble, après la Seconde Guerre mondiale, a défini l'étudiant comme un travailleur intellectuel. Il

pourrait être cohérent dès lors de dire que ce travailleur intellectuel doit avoir des droits socioéconomiques, comme celui de bénéficier d'un revenu pour faire ses études. Mais cela pourrait être discriminatoire envers les jeunes qui ne veulent pas faire d'études supérieures, *a fortiori* dans le contexte actuel où l'on a drastiquement restreint le droit aux allocations d'insertion. En outre, cela a-t-il du sens d'étendre les bourses d'études, sans voir pourquoi elles sont nécessaires ? C'est-à-dire en occultant le fait que le principal problème est l'augmentation du coût des études, dans toutes ses composantes.

Pourquoi dit-on alors que les études sont moins chères en Belgique ?

Il faut se méfier des comparaisons internationales. Le système de ranking (classement international des universités) valorise le fait que les droits d'inscription soient élevés et cote mieux lorsque le subventionnement est privé plutôt que public, considérant que ce serait un gage de qualité. L'Australie par exemple a augmenté le minerval pour les étudiants étrangers et a diminué en parallèle son investissement public. D'autres pays, comme l'Allemagne, ne font pas payer de minerval, au prix d'une sélection forte à l'entrée. Donc si l'accessibilité purement économique y est favorisée, l'accessibilité sociale ne l'est pas pour autant d'office. Cela pose la question du niveau de formation en secondaire et des disparités au cours de celle-ci. L'offre de logement étudiant varie également fort d'un pays à l'autre. Bref, il faut tenir compte de tous les facteurs et



LA FEF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La FEF est le premier syndicat étudiant en FWB. Notre rôle est de défendre et représenter l'ensemble des étudiants de la FWB. Notre credo est axé autour de cinq piliers, pour un enseignement :

- ▷ démocratique
- ▷ de qualité
- ▷ accessible
- ▷ émancipateur
- ▷ gratuit.

Notre action politique s'exerce auprès des étudiants (des hautes

écoles, universités et écoles supérieures des arts) via des dossiers d'actualité et des grandes campagnes, principalement sur le refinancement de l'enseignement supérieur et le coût de la vie étudiante. Ces campagnes et les interactions qu'elles génèrent avec les étudiants nous permettent de construire des positions fortes que nous répercutons ensuite auprès des mondes politique, syndical et associatif.

DES ÉTUDES SUPÉRIEURES !

les comparaisons internationales sont hasardeuses et même souvent intellectuellement douteuses.

Dans ce contexte de coût trop élevé et de bourses trop faibles, le travail étudiant, et son élargissement, est-il une partie de la solution ?

Dans une perspective de maintien de nos conquits sociaux, c'est un débat à double tranchant. Le travail étudiant est une menace pour les salariés parce que l'employeur bénéficie avec les étudiants d'une main-d'œuvre très flexible, à bas prix et qui peut rapidement, dans certains domaines, avoir des compétences proches du travailleur fixe. Mais il le fait pour une couverture sociale proche de zéro. En outre, la flexibilité est souvent à sens unique. L'étudiant aura rarement le rapport de forces suffisant pour contester une flexibilité qui ne lui conviendrait pas et serait incompatible avec une préparation de seconde session en été ou ses horaires de cours pendant l'année. Il lui est difficile de dire non. L'employeur peut rompre facilement le contrat et n'aura pas de souci à trouver un remplaçant. C'est la conséquence directe de l'absence de protection sociale du travailleur étudiant. Sans couverture sociale, l'étudiant n'a jamais vraiment le choix de

Le principal problème est l'augmentation du coût des études.

négoier son contrat, son salaire et ses conditions de travail. Donc, si les employeurs, comme ils l'affirment, veulent la flexibilité des étudiants mais sont prêts à être flexibles aussi, ils ne devraient pas s'opposer à la couverture sociale des étudiants.

Seriez-vous pour un régime différent pendant les mois d'été et durant le reste de l'année ?

La FEF n'a pas pris de position à ce propos. Ce que nous constatons, c'est que des étudiants doivent travailler parce qu'il y a un problème de coût des études et que les aides, que ce soit les bourses ou l'aide des CPAS, ne sont pas suffisantes. Il y a aussi le cliché de la « jeunesse de canapé » à qui ça ne fait pas de tort d'aller « travailler un peu », à qui ça fait du bien d'être « activé » déjà pendant ses études (comme c'est le cas en CPAS où l'on doit prouver ses recherches de job étudiant). Tout cela participe d'un discours méritocratique. Il ne s'agit pas seulement de favoriser les employeurs, cela fait aussi partie de l'idéologie de l'activation. Or, les étudiants sont actifs ailleurs que dans le travail. Si moi par exemple je devais travailler pour payer mes études, je ne pourrais pas exercer mon mandat (gratuit) de président de la FEF ou, en tout cas, je ne pourrais pas m'y engager autant. Les gouvernements doivent cesser de faire des lois basées sur des situations socioéconomiques défavorables ! Le pouvoir politique

a une responsabilité d'intérêt général, et non d'abord de gestionnaire qui va toujours demander plus à ceux qui ont le moins. La FEF n'est donc pas opposée au travail étudiant, mais il faut tout faire pour qu'il soit réellement choisi et non contraint, que ce soit pour des motifs financiers ou idéologiques.



Maxime Mori (au centre), président de la FEF, 1^{er} syndicat étudiant.

Quel impact sur la réussite ?

Un sujet trop peu traité est celui du bien-être étudiant. La réussite ne dépend pas que du savoir intellectuel. Un étudiant, tout comme un travailleur, ne peut pas s'en sortir s'il n'a pas un certain bien-être. Les différents types de discrimination (par rapport au genre, à l'origine ethnique ou sociale) dans les études comme dans les stages ou les jobs mettent à mal ce bien-être. Bien au-delà du travail étudiant donc, ce sont tous les problèmes de discrimination qui doivent être abordés et il semble que ce soit d'abord les stages, censés bien plus que les jobs donner une première expérience professionnelle en rapport avec le futur métier, qui sont concernés par cette problématique.

Autre indice de précarité, il semble que la prostitution étudiante soit aussi en augmentation.

Si des étudiantes ou étudiants en sont réduits à ça, en nombre croissant (même si, par définition on a peu de chiffres précis), comment le monde politique peut-il encore prétendre que le coût des études n'est pas un problème ? Il me semble que c'est un signal d'alarme qui ne fait que se rajouter à ceux que j'ai évoqués précédemment.

Entend-on suffisamment la parole des étudiants ?

En tout cas la parole de la FEF est entendue médiatiquement, elle est écoutée politiquement. C'est aussi parce que la FEF construit ses positions avec les acteurs de terrain, comme les CPAS, les syndicats, les mutuelles, des associations comme la Ligue des Familles, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Médecins du Monde, etc. On tente aussi de construire des fronts communs entre tous les mouvements étudiants, y compris de l'autre côté de la frontière linguistique. □

(1) Rapport d'activités de la Direction des Allocations et Prêts d'Études 2014-2015.